BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 20) — NOVEMBRE 1856.

AVIS.

Aux termes d'une décision prise par le Conseil, dans sa séance du 1er juillet 1856, la Société de l'Histoire de France a fixé un délai de deux années à l'expiration desquelles elle cesse de garantir à ses membres la délivrance des volumes qu'ils doivent recevoir, mais qu'ils auraient négligé de retirer.

Les volumes publiés dans le courant de l'année 1854, et pour lesquels, par conséquent, la garantie cessera d'avoir lieu au 1er janvier 1857, sont les trois suivants :

N° 75. *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, publié par M. L. Lalanne.

N° 77. *Annuaire historique pour l'année* 1855.

N° 78. *Mémoires de Mathieu Molé*, publiés par M. A. Champollion, tome Ier.

MM. les membres qui n'auraient pas retiré leur exemplaire et les volumes qui ont paru antérieurement à 1854 sont invités à se présenter le plus promptement possible chez Mme veuve Renouard. Autrement ils s'exposeraient à voir ces volumes s'épuiser et à éprouver des lacunes dans leur collection. En cas de perte des lettres d'avis qui leur avaient été adressées, ils peuvent se procurer des *duplicata* de ces lettres chez M. Bouvier, trésorier-archiviste de la Société, rue Colbert, n° 12.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 NOVEMBRE 1856,

A TROIS HEURES,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VICTOR LE CLERC, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

942. M. Alexandre Sorel, avocat à la Cour impériale de Paris, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 12; présenté par MM. Dumoulin et A. Bouvier.

943. M. Félix Hannoye, membre de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Nord), à Avesnes; présenté par MM. Henri Martin et N. de Wailly. Son correspondant à Paris sera M. Henri Martin.

944. M. J. J. Carlier, ancien agent de change à Dunkerque, à Paris, rue des Martyrs, 47; présenté par M. Lallemant.

Le Conseil est informé que la Société vient encore de perdre deux de ses membres: M. Busche, ancien préfet, ancien directeur de la réserve de Paris, qui avait fait partie du Conseil pendant plusieurs années, et M. Halphen (de Versailles), récemment admis au nombre des membres de la Société.

La Société a aussi perdu M. Petersen, représentant de la bibliothèque de la ville de Hambourg, dont il était conservateur en chef.

Ouvrages offerts.

De la part de Sociétés savantes :

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. XXII, année 1855. Poitiers, 1856, in-8.

— *Mémoires et documents, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. XIV, première livraison. Lausanne, 1856, in-8.

Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres, deuxième livraison de 1855. Niort, in-8.

Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, dernière livraison du t. IV, années 1853-1855. Dijon, 1856, in-4.

De la part des auteurs :

Jeanne d'Arc, par M. Henri Martin. Paris, 1857, in-12.

Étude historique sur l'existence d'un siége épiscopal dans la ville de Boulogne, avant le VII^e^ *siècle;* par M. l'abbé D. Haigneré, archiviste de la ville de Boulogne. Boulogne, 1856, in-8.

Du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon, à propos du projet de lui élever un monument dans la ville de Boulogne-sur-Mer; par M. l'abbé É. Barbe. Boulogne, 1855, in-8.

Des ouvrages alchimiques attribués à Nicolas Flamel; par M. Vallet de Viriville. Extrait du t. XXIII des Mémoires de la Société des Antiquaires de France. Paris, 1856, in-8.

Observations sur la chronique de Cousinot; par le même. Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions. Paris, 1856, in-4.

Discours sur la destruction de l'empire d'Orient; par M. l'abbé Corblet. Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, année 1856, in-8.

Les armoiries des anciennes institutions religieuses, féodales et civiles des Flamands de France; par M. J. J. Carlier. Extrait des Annales du comité flamand de France, années 1854-1855, in-8.

Notice historique sur le scel communal, les armoiries et les cachets municipaux de la ville de Dunkerque; par le même. Extrait du même volume, in-8.

The Memoirs of Philip de Commines, lord of Argenton, containing the histories of Louis XI and Charles VIII, kings of France, and Charles the Bold, duke of Burgundy. To which is added the scandalous chronicle, or secret history of Louis XI by Jean de Troyes; edited with life and notes by Andrew R. Scobley, Esq. Lond., H. Bohn, 1855-56, 2 vol. in-12.

Cet ouvrage, qui fait partie de la collection des historiens éditée par M. H. Bohn, est remis à la Société de la part de l'auteur par M. Read. Celui-ci rappelle que M. Scobley a déjà traduit en anglais plusieurs ouvrages historiques de M. Guizot et de M. Mignet.

M. le Président fait remarquer au Conseil que cette traduction est entièrement nouvelle et différente de l'ancienne traduction anglaise de Commines. Elle a été faite, ainsi que l'auteur l'a reconnu, sur le texte de l'édition donnée en 1840, 1843, 1847, par M^lle^ Dupont, pour la Société de l'Histoire de France. La notice même est traduite textuellement en suivant l'ordre des paragraphes, moins les détails du procès de Commines qui ont été supprimés.

Correspondance.

M. Henri Martin propose l'admission de M. F. Hannoye d'Avesnes.

— L'Académie d'Arras adresse le programme des sujets de prix

qu'elle met au concours pour 1857 et 1858. Le sujet historique pour 1858 est l'étude des *Pays d'États en général et des États d'Artois en particulier, leur origine, leur action politique et administrative.*

— L'Académie de Rouen envoie un programme semblable. Deux sujets historiques sont mis au concours, savoir : pour 1858, *Mémoire sur les artistes normands et les œuvres d'art en Normandie, au* XVII^e^ *et au* XVIII^e^ *siècle;* pour 1859 : *Études littéraires sur les femmes nées en Normandie, qui se sont fait un nom dans les lettres au* XVII^e^ *et au* XVIII^e^ *siècle.*

— Le secrétaire général de la 22^e^ session du congrès scientifique de France, réuni au Puy en septembre 1855, annonce l'envoi du premier volume des comptes-rendus de cette session, par la voie du Ministère de l'instruction publique.

— M. Parent de Rosan adresse des observations sur une *lettre de rémission* accordée en 1400 par Charles VI, en faveur d'un certain Bureau de La Rivière, et que M. le rédacteur du *Bulletin* avait cru pouvoir rapporter au chambellan des rois Charles V et Charles VI. M. Parent de Rosan pense qu'il s'agit d'un personnage différent. Cette notice, dont il est donné lecture, est renvoyée à M. Bordier ; il en sera inséré un extrait dans un des prochains numéros du *Bulletin.*

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Mémoires de Mathieu Molé, t. IV, feuilles *a, b, c, d, e*, formant l'introduction, en bon à tirer; feuilles 1, 2 et 3, en troisième chez l'auteur; 4 et 5, en pages ; 8 placards bons à mettre en pages, 6 autres sont composés. On n'a point encore la copie des tables de l'ouvrage.

Opera minora de *Grégoire de Tours*, t. I. Feuilles 1 à 6, tirées; 7 à 10, en épreuves et à tirer ; 8 placards composés.

Annuaire arriéré (topographie ecclésiastique). La copie nécessaire pour compléter la mise en pages de cinq placards a été déposée par l'auteur à l'imprimerie.

Annuaire de 1857. Feuille 1, tirée; feuilles 2 à 6, en bon à tirer ou en deuxième épreuve.

— Sur la proposition d'un des membres du Conseil, le secrétaire est chargé d'écrire aux éditeurs des ouvrages sous presse, afin de hâter, autant que possible, l'achèvement de ces volumes pour la fin de cette année, ou le commencement de l'année prochaine.

Les éditeurs chargés de publier les *Chroniques de Jean de Wawrin*, l'*Histoire des règnes de Charles VI et de Louis XI*, par Thomas Basin, t. III; les *Chroniques des comtes d'Anjou*, t. II, seront aussi invités à vouloir bien hâter leur travail, afin qu'on puisse mettre sous presse ces volumes dans les premiers mois de 1857.

M. de Certain, éditeur désigné pour la publication des *Miracles et de la translation des reliques de saint Benoît*, a aussi fait espérer qu'il pourrait donner la copie de ce volume pour la fin de cette année.

— M. Guadet soumet au Conseil la demande que font MM. Didot de reproduire, dans leur collection historique, la traduction de *Grégoire de Tours*, jointe à l'édition du texte latin publiée par la Société, ainsi que le Conseil l'a déjà autorisé pour la traduction d'*Éginhard*, par M. Teulet. Le Conseil ne paraît pas disposé à accorder cette autorisation, et renvoie l'examen de la demande de MM. Didot aux comités des fonds et de publication réunis.

— M. le président du comité des fonds rappelle au Conseil qu'il conviendrait d'insérer dans le prochain numéro du *Bulletin*, conformément à une décision précédente, l'avis destiné à faire connaître aux sociétaires les volumes publiés depuis un délai de deux années, dont la remise ne pourrait plus leur être garantie s'ils différaient au delà de 1856 à en prendre livraison. Cet avis sera inséré dans le *Bulletin* actuellement sous presse et dans les deux numéros suivants.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Compte de la dépense du roi Jean en Angleterre, 1358-1359.

(Suite. Voy. ci-dessus p. 381.)

Michiel Girart, espicier, pour IIII mains de papier, II de la grant forme et II de la petite, II^{s} II^{d}. — Li, pour une livre de cire vermeille, VIII^{d}.

Baudet de S. Omer pour I sauf conduit du roy d'Angleterre impétré pour les messages des grosses villes de la sénéchaucé de Carcassone

qui estoient à Bruges et vouloient venir à Londres devers le roy, paié par la relation de maistres Yves, IIIs.

Pour une grant pel de parchemin a escrire le traictié du roy et du roy d'Angleterre, et pour encre, à M. J. Le Royer, XIId.

Le Lorrain, clerc Monsr le conte de Sanceurre, lequel presta a maistre G. Racine, fisicien du roy, Tassin du Breuil, tailleur et varlet de chambre dudit seigneur et à Thomassin Doucet, espicier du roy, qui venoient devers li de France en Angleterre et li apportèrent robes et plusieurs autres choses et furent pris en la mer de pilleurs de mer; c escuz de Jehan, pour bailler ausdits pilleurs aus quiex ils se rançonnèrent de celle somme pour eulx et pour leurs gens, ou autrement ils eussent esté pillez du tout et en aventure d'estre mors; et paié du commandement J. de Danville, maistre d'ostel, les diz c escuz de Jehan, valent IIIIxx escuz de Philippe, valent XIIIl VIs VIIId.

Perrin Boileaue, chevaucheur Monsr le Duc, pour despense faite par lui pour faire amener et conduire de Compiègne à Londres par devers le roy XL liz de venoisons et. . . . que ledit Mons. le duc li envoiait : IIIIxx VI escuz de Philippe; les parties contenues en un rôle qu'il a baillié sur ce, dont il chiet XLVIII escuz qu'il dit que messire Nicolas Bracque li bailla pour amener les dictes venoisons; demore XXXVIII escuz de Philippe, les quiex le roy a voulu estre paiez et renduz audit Boileaue et par le commandement de maistre d'ostel pour ce, XXXVIII escuz, valent VIl VIs VIIId.

Cannulle, pour porter unes lettres du roy, de Londres a Douvres, au mareschal d'Odenehan, baillé du commandement maistre J. Le Royer, III nobles, XXs.

Le curé de Saint Climent de Londres pour les offerandes du roy, de ce présent mois (*mars*), qui fait XXXI jours, IId par jour, valent Vs IId.

Godefroy d'Allemaigne, sellier a Londres, pour une selle dorée de palefroy et pour II frains pareilx dorés pour le roy, et pour un autre frain et II sengles faiz par ledit Godefroy; paiés du commandement J. de Danville XXV escuz, valent IIIIl IIIs IIIId.

Michiel Girart, espicier à Londres, XIXl de sucre en pain, XXId la livre; IIIIl de miel blanc, VIIId; I quarteron d'annis mondé, Vd; IIl de canelle, livre XIIIId; IIIl de gigembre baladit, IIIs; demi quarteron de poivre lonc, IIId; une livre de garingal, IIIs IIId; une livre de girofle, IIIs IIIId; demie livre de macis, XVIIId; une livre de graine de paradis, XXd; demie livre de gigembre taillié, Xd; XIIl de pignons, XIIIId pour livre; XXl et demie de sucre cassetin en pain, XXId par livre; une recepte pour Girardi a guerir des oreilles, XVId; III livres de gigembre

sodo, XII[d] livre; III[l] de madrian XVI[d] livre; IX livres de sucre casson, XIX[d] livre; demi quarteron de girofle, V[d]; une livre de noiz mouscades et un petit papier pour Thomassin Doucet pour escrire le fait de son office, II[s] II[d].

Pierre le Hucher, de Londres, pour I coffre carré de chesne pour Denys de Collors, à mettre les escripz et papiers pour le fait de la despense du roy et pour li asporter a Savoie, V[s] VI[d].

Barthélemieu le changeur, pour change de XII nobles a menue monnoie, XI[d].

Les charretiers madame de Garainnes qui avaient admené en II charioz de ladite dame partie du harnois du roy, de Londres a Erteford, pour don fait a eulx et pour leur despens a retourner arrière à Londres, par J. de Danville : III nobles, XXX[s].

Maistre Girart d'Orliens, pour certains hotilx a faire son mestier en certains tableaux que le roy fait faire, paié du commandement du roy, II[s] III[d].

Mess[e] Arnoul pour l'offerande du roy envoiée a Boulogne par le messager de ce lieu, III[s] (*4 avril*).

Le roy pour XVIII aunes de drap de III coleurs a faire une hoppelande double et une autre saingle qui sera fourrée de menu vair, V[s] l'aune, acheté de J. de Haxtonne par Huitasse, valent III[l] X[s].

Symon Boissel, pour un cendal et II aunes, acheté de li pour fourrer un seurcot [1] et I chaperon pour le roy, acheté de li par ledit Huitasse, XL[s]. Li, pour I cendal vert, acheté de li pour I peliçon [2] pour le roy, et pour taillerie, XXV[s]. Li, pour un quarteron de soie, pour taillerie, VI[s].

Huitasse du Breuil pour argent paié par li à un charpentier qui avoit fait pertuis au planchié de l'oratoire par ou les plomées de l'auloge [3] chéent et plusieurs autres choses de son mestier du commandement du roy, III[s].

Climent, clerc de chapelle, pour II varlet qui apportèrent les orgues du roy de Londres a Erthford, III[s].

Hannequin l'orfévre pour l'argent de VIII bouclètes [4] et VIII mordans [5] pour les solers du roy, VIII[s]. Pour la façon des dites bouclétes, V[s].

Li, pour l'argent de II paires de charnières pour tabliaux que mais-

1. Sorte de robe longue.
2. Sorte de pelisse.
3. Plombs de l'horloge.
4. Petites boucles.
5. Ardillons de boucles.

tre Girart fait pour le roy, xii^{s}. Pour la façon des dites charnières viii^{s}.

Le roy, pour offerande faicte par li en la maison du frère de la Trinité-les-Erthford, le dit mardi (16 *avril*).

Mathelin, pour une lampe de voirre, i lampier de fil d'archal et viii toises de corde pour mettre en la chapelle de Erthford, du commandement du roy, xii^{d}.

Hannequin, fauconnier de Mons^{r} de Joigny pour i bacin a baigner les faucons, par le commandement J. de Danville, viii^{s}.

Le roy pour offerandes à aorer la croix iii demiz nobles, x^{s}.

Pour i varlet qui porta ces choses (*diverses épices*) de l'ostel dudit espicier (*Michel Girart, à Londres*) jusques à Savoie, iiii^{d}.

Les gens des offices de l'ostel du roy et autres estans avesques li a Herthford, à Pasques mil cccLix; pour don fait a chacun d'eulx pour quérir leurs nécessitez; paiés du commandement du roy et par le maître d'ostel (*savoir*) :

Panneterie : Le Breton des nappes, viii escuz; L'Obloier, vi escuz; Mahiet d'Andeli, v escuz; Sandre, fourrier de l'ostel, viii escuz; Maciot le lavandier, vi escuz.

Eschançonnerie : Jehan Leclerc, xii escuz; Le Bourgeois, viii escuz; Proche, viii escuz; Jean Witasse, viii escuz.

Cuisine : Poissy, x escuz; Raoul le Golu, x escuz; Robert le Saussier, viii escuz; Cassart, viii escuz; Petit Guillemot, vi escuz; Guillot le Breton, iiii escuz; Robin Tancon, iii escuz.

Fruiterie : Guillemin Crogy, x escuz; Lebarbier qui li ayde, vi escuz.

Escuirie : Gile le mareschal, x escuz; Royer, viii escuz; Beraut, vi escuz; Cotelle, vi escuz; Quentin, vi escuz; Jehannin qui est aus sommiers, iiii escuz; le page des palefroiz, ii escuz.

Fourrière : Cannulle, x escuz; Bertaut, viii escuz; Guibarre, iiii escuz; Serdeliane, vi escuz; Lecohu, v escuz.

Somme : ii^{c} x escuz, iii^{s} iiii^{d} pièce, valent xxxv^{l}.

Les gens Mons^{r} Philippe : Aymonnet le barbier, x escuz; Robinet de la garde robe, vi escuz; Geufroy, v escuz; le page, iiii escuz; le page des chiens, ii escuz; J. de Milan, son fauconnier, x escuz; Jervesot, viii escuz. Somme : xlv escuz, iii^{s} iiii^{d} pièce, valent vii^{l} x^{s}. — Gopillet, x escuz; Chaufecire, viii escuz; Mathelin, iii escuz; Denisot, clerc maistre Yves, viii escuz; Guillemin Dorge, x escuz. Somme : xl escuz, iii^{s} iiii^{d} pièce, valent vi^{l} xiii^{s} iiii^{d}.

Dymenche xxx^{e} jour d'avril et jour de Pasques cccLix. Mess^{e}

Arnoul de Grantpont, pour aumosne secrete pour le roy, faicte de son commandement a la relation dudit mess^e Arnoul, IIII^s IIII^d.

Guy Bonneamours, menestrel du jeu d'apertife, qui joua devant le roy, pour don fait a lui et paié du commandement du roy, VI nobles : XL^s.

Jehan Lefèvre de Londres pour faire une platainne de fer et rappareiller le compas a roigner le pain a chanter, IIII^d.

Le roy pour offerande faicte a l'ermitage où il oy messe, VI^d (23 *avril*).

Maistre Guillaume Racine, fisicien du roy, pour demi drap de grant moison pour une robe que le roy li a donnée de la livrée aus chappellains, paié du commandement du roy, IIII^l.

Adam de Bury, bourgeois de Londres, pour III pannes et demie de gros vair pour ledit maistre Guillaume, LXX^s; et pour II chaperons de menu vair, contenant IIII^xx ventres, III^d pour ventre, valent XX^s; pour tout, IIII^l X^s.

Huitasse du Breuil, tailleur du roy, pour deniers a li deuz de reste de greigneur somme pour certainnes mises faictes par li a cause de la taillerie du roy, de environ Pasques CCCLVIII, si comme il appert par I role scellé de son scel; paié par le commandement du roy, C^s VI^d.

Adam de Bury, pour don a lui paiez par le roy en récompense et pour considération d'aucuns domages qu'il disoit avoir euz en ce que le maistre des pors sur qui il avoit esté assignez de la somme dessus dicte (II^c LI^l XIIII^s XI^d esterlins) a paier dedans un certain terme a Bourdeaux, ne li en paia riens, et d'aucunes grans courtoisie qu'il avait fait au roy on temps passé; paié du commandement du roy, II^c nobles, valent LXVI^l XII^s IIII^d.

Henri Picart, bourgeois de Londres, pour certains joyaux que le roy avait euz pieça de Guillaume de Venise, pour le prix de III^c XXXIII^l VI^s VIII^d esterlins, et pour autres joyaux que le roy acheta dudit Henry environ la saint Jehan CCCLVIII; paié du commandement du roy a la relation J. de Danville, et maistre Yves Darian, VII^c IIII^xx XIII^l V^s VIII^d esterlins.

Ledit Henry, pour recompensation d'aucuns domages qu'il disoit avoir euz, parce que ledit maistre des pors qui emprist a li paier ladicte somme a Avignon, et en fiance de ce fist I change audit lieu, et ne li en paia riens; pour ce, par commandement du roy, a la relacion de J. de Danville et maistre Yves, X^l IIII^d.

Maistre Yves Derian, secretaire du roy, pour demi drap de grant moison que roy li donna pour sa robe, de la livrée aux secretaires,

IIII[l] II[s] VI[d]. Li pour III fourreures et demie entières de vair et II fourreures à chaperon de menu vair contenant IIII[sxx] ventres, pour tout III[l] XVIII[s].

Guillaume Limesy, de Vare, qui avoit vendu I petit batel aus gens du roy, et fait venir a Erteford pour li, pour aler esbatre en la rivière, lequel batel ne plot pas au roy, quar il estoit trop petiz et pour ce commanda paier audit Guillaume pour ses painnes et travaux, V[s].

Franchequin d'Odenarde, pour I fer a faire pain a chanter, qui ne furent mie gravez lors ; fais du commandement du roy, XXVI[s] VIII[d].

Maistre Nicolle, le cireurgien, pour sa painne et salaire de guérir Barbatre clerc de la chapelle du roi, d'une bosse et autre maladie qu'il avoit; paié du commandement J. de Danville, I noble : VI[s] VIII[d].

Thomassin Doucet, pour I sirop magistral pour ledit Barbatre, II[s] VI[d] ; pour I once de séné, IIII[d] ; pour calciasistre et de sucre édulcé, XII[d] ; et pour I oignement magistral, II[s] VI[d] ; pour tout, paié du commandement J. de Danville, VI[s] IIII[d].

Pour I annel d'or, et I rubis dedans, acheté par le roy et payé par son commandement et par J. de Danville, XXX[l].

Baudement, clerc de la chapelle, pour demi cent de crochez pour la chapelle, VI[d] ; pour I martel VIII[d] ; pour parer V aubes, X[d] ; pour I varlet qui apporta de Londres un autel benoist que l'on avoit lessié à Savoie, VIII[d] ; pour tout II[s] VIII[d].

Le roy, pour offerande faicte par li a la messe nouvelle que le chapellain, maistre Guillaume Racine, chanta lors devant le roy, X nobles, valent LXVI[s] VIII[d] [1]. Mons[r] Philippe, pour semblables, V nobles.

Le curé de Toussainz de Herthford pour les offerandes du roy, du venredy V[e] jour d'avril, que le roy vint de Londres a Hertford, jusques au premier jour de may qui font XXVI jours, II[d] par jour, dont il chiet pour V jours que ledit curé et l'ermite a eu l'offerande, ainsin XXI jours, pour ce III[s] VI[d].

Jacques Lepelletier, pour rappareiller les pannes noires de II manteaux de maistre J. le fol, et y mettre II peaux neuves, XII[d].

Pierre le tondeur, pour tondre environ VI aunes de drap a faire chauces pour le roy, XII[d].

Jean de Blacon, brodeur, pour refaire et mettre à point III chaperons de broderie pour messire Philippe et mettre en l'un plusieurs perles qui y faillaient, paié du commandement J. de Danville, XXVI[s] VIII[d].

Lallement, chevaucheur, pour don a li fait par Mons[r] Philippe,

1. En note : « Paié au comte de Sancerre. »

pour ce qu'il avoit tondu les chevaux dudit messire Philippe, IIIs IIIId.

Le curé des patenostres de la riole [1] de Londres pour offerandes ou rentes qu'il prant par an sur l'ostel où les garnisons du roy sont, a Londres; pour ce, de la Saint-Michel jusques à Pasques, paié du commandement de J. de Danville IIs IIIId.

Le curé de l'Orberie, pour samblable de la maison où les vins du roy sont a Londres, paié par le commandement dudit J. de Danville et pour ledit temps IIs IIIId.

Thome le mercier, pour XIIII coustiaux achetés de luy du commandement du roy, donnés et départis a plusieurs personnes de l'ostel, XVIs VIIId.

Le conte d'Aucerre, pour deniers a li baillés par le commandement du roy, pour faire certainnes besoignes secrettes pour ledit seigneur à Londres, L nobles valent XVIl XIIIs IIIId.

Gillequin de Tournay, qui est venuz avecques les bourgeois de Narbonne et de Bédiers et les a conduits de Bruges en Angleterre où ils vinrent visiter le roy, pour don a li fait pour avoir une cote hardie, paié du commandement du maistre d'ostel I noble : VIs VIIId.

Messire Arnoul, l'aumosnier pour faire certainne aumosne que le roy li avoit commandé à faire après sa maladie, paié du commandement dudit seigneur XL escuz valent VIl XIIIs IIId.

Le roy des menestereulx, pour I auloges portatif acheté pour le roy et paié par son commandement, V nobles, valent XXXIIIs IIIId.

Barthelemieu le changeur, pour change de VI nobles a menue monnaie pour paier les bonnes gens a qui l'on devait les petites sommes, VId.

Franchequin le graveur, pour la taille faite par li entour I rubi pour le roy, II nobles; Item, pour faire un annel d'or a une pierre de taille pour le roy et le tailler entour, II nobles; Item, pour l'or dudit annel, I noble et demi; Item, pour la façon d'un fers a faire pain a chanter acheté hastivement du commandement du roy, après ce que les autres fers devant dits furent achetés, et les quiex ont esté gravés par ledit Franchequin, IIII nobles; pour toutes ces choses, XVII nobles et demi, valent CXVIs VIIId; par compte fait en la présence de monsr de Jooigny et de maistre d'ostel et paié par commandement du roy, CXVIs VIIId.

Huitasse du Breuil, tailleur, pour certainne despense faicte par li a cause de son office de tailleur, ce qui s'ensuit :

Primo, pour la façon d'un peliçon d'une coste forrée de menu vair

1. Règle.

et une hoppelande de gris, du drap de demourant de la taillerie, et une robe de trois garnements forrée de menu vair, un seurcot de ce drap forré de cendal vermeil, II chaperons doubles et une paire de chauces du demourant de la taillerie, II paires de chauces prises par J. de Danville; furent plusieurs varlets, qui monte a LXXIX journées, pour chacune journée VIII^{d}; dont il chiet pour Perrin Leconte qui y fu par XI jours, qui ne prenoït par jour que VI^{d}; ainsin, pour rabat XXII^{d}; demore V^{s} X^{d}. — Pour XXII journées de pelletiers qui furent a fourrer lesdictes robes, VIII^{d} par jours, valent XIII^{s} VIII^{d}. — Pour le loier de II chevaux que Jehan Digon et son varlet chevauchèrent à venir de Londres à Herthfort pour ouvrer en la dicte besoigne, IIII^{s}. — Pour le loiers des chevaux aux pelletiers qui semblablement vinrent audit lieu pour la dicte besoigne, VI^{s}. — Pour le louage de leurs lis et pour cervoise qu'ils beurent, eulx estans audit lieu et faisant ladicte besoigne, XII^{d}. Pour fil III^{d}. — Pour les despens dudit Huitasse qui ala a Londres la première semaine d'avril pour querre plusieurs choses nécessaires à son office, et demeura par III jours a II chevaux dont il en loa un; pour tout VIII^{s}. — Pour les despens dudit Huitasse qui ala à Londres la semaine après Quasimodo, pour avoir drap pour le roy, et demora II jours à II chevaux VII^{s}. — Pour semblable a aler querre à Londres le drap de tanné dessus dit, le VIII^{e} jour de may, et demora II jours a II chevaux, VII^{s}. — Pour une livre de fil de plusieurs coleurs pour les besoins du roy et de mons^{r} Philippe, IIII^{s}. Pour une autre livre de gros fil, II^{s}. Pour II aunes de toile pour mss. Philippe, II^{s} II^{d}. — Pour cervoise que les custuriers et ouvriers dessusdits beurent à Londres par IIII jours qui furent en la besoigne dessus dites, II^{s} III^{d}.

Jeudy XXIII^{e} jour de may. Jehannin de La Londe fu retenu ce jour varlet de chambre du roy, si comme mons^{r} de Jooigny a rapporté.

Gautier Revel auquel les levriers du roy, que le conte de Jooigny avoit en garde, avoient estranglé une truye, prains, paié et rendu audit Gautier, du commandement du maistre d'ostel faitsur ce, X^{s}.

Mahaut, la lavandière, laquelle Beraut avoit blecé d'un costel; pour ce paié a elle pour amendement de la dite bleceure, par le commandement J. de Danville, V^{s}.

Pour encre, III^{d}.

Lallement, chevaucheur, qui a esté envoié de par le roy en France porter l'esloignement du jour du retour des messages qui darrein y ont esté envoiés pour le faict du traictié, pour ses despens oudit voiage, par commandement de J. de Danville : XVI escuz, valent LII^{s} IIII^{d}.

Jehan Donet, espicier à Londres, pour espices et autres plusieurs choses prises de li pour le roy et pour ses gens par Thomassin Doucet,

son espicier et varlet de chambre, le xxvi^e^ jour de mars précédent, dont l'on a encore apporté maintenant les parties qui sont teles : Primo pour un électuaire cordial doré pour maistre le fol, x^s^ vi^d^ ; pour une recepte de pareilles et plusieurs herbes semences et flours pour faire une estuve et une emplastre pour la teste du varlet du dit maistre Jehan, iii^s^ vi^d^. Pour un lectuaire pour le roy et pour le mareschal d'Odeneham, et pour iii livres de pénites a leurs médecines, xviii^s^.— Ledit Jehan, le ix^e^ jour de may, par Jehan de La Lande, espicier : Primo, séné viii unces, xii^d^ ; item, tamarinde viii onces, xvi^d^ ; item reubarbe iii onces, vi^s^ ; item violes iii unces, viii^d^ ; item polipode i^l^ et i quarteron, xiii^d^ ; item requelisse ii unces, i^d^ ; item penides d'une demie livre, x^d^ ; item candi i unce, ii^d^ ; item quebub i unce, ii^d^ ; item des quatre semances de froit mande (?), xvi^d^ ; item lapdanum une livre, ii^s^ ; item alloe iii onces, v^d^ ; item dyagrède i unce, ii^s^ ; item rose, demie unce, i^d^ ; item annis fenoil et hache, i^d^ ; item saffran ii drames, ii^d^ ; item colloquinte v drames, iii^d^ ; item dragagan demie unce, ii^d^ ; item noix muguètes et absinte, iii^d^ ; item mastic i unce et demie, vi^d^ ; item girofle et costi, ii^d^ ; item électuaire de jus de rose ii unces, xii^d^ ; item électuaire doux ii unces, xii^d^ ; item ossizastre simple, vi^l^ x^s^ ; item ossizastre compost, six^l^ x^s^ ; item sirop acetos iii^l^ vi^s^ viii^d^ ; item sirop rosat vi^l^ x^s^ ; item sirop de menufar iii^l^ vi^s^ viii^d^ ; item calciafitre, i^l^ vi^d^ ; pour tout lxiii^s^ viii^d^.

Li, pour un oignement pour messire Philippe, xiii^d^. — Ledit Jehan pour plusieurs gommes et litarges et autres choses pour i emplastre pour le roy et font viii^l^, valent xxiii^s^. Li, pour iii^l^ de conserve d'Alixandre, viii^s^ ; pour ii^l^ de sirop d'anduit, iii^s^ iii^d^ ; pour ii^l^ de prunes de Damas, xii^d^ ; pour i quarteron de violetes, iii^d^ ; pour demie livre de sené, viii^d^ ; pour tout, v^s^ iii^d^. — Pour une recepte de pareilles devisée par M^r^ Guillaume Racine, iii^s^.

Messire Gautier, pour parchemin ; item, pour encre et pour un barillot de cuir à la mettre, xx^d^. Pour aguillettes et ponces, vi^d^.

Le dymenche darrein jour (*de juin*). Le curé de Toussaint de Herthford, pour les offerandes du mois de juing, contenant xxx jours, ii^d^ par jour, v^s^.

Messire Gautier de Heilborch, prestre, acheteur en partie des provisions et vivres du roy en Angleterre, pour son salaire et loyer qu'il prant par an, qui commença à Noel cccl viii, qui monte x mars d'esterlins ; pour le terme de la saint Jehan cccl ix, v mars, valent x nobles qui valent lxvi^s^ viii^d^.

Somme de ce mois xiii^c^ lxviii^l^ xvii^s^ iii^d^.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

235.—*Bulletin pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 1re livraison. In-8 de 3 feuilles. Strasbourg, Berger-Levrault.

Procès-verbaux des 1re et 2e séances, des 5 décembre 1855 et 11 février 1856. Discours, règlement, monographie sur le château de Hockœnigsberg, par le président de la Société, M. Spach.

236. — *Essai sur li romans d'Eneas*, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale ; par Alexandre Pey, ancien élève de l'École normale, agrégé de l'Université. In-8 de 4 feuilles 1/4. Impr. de Firmin Didot, à Paris.

237. — *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude*, depuis sa fondation jusqu'à son érection en évêché ; par M. l'abbé de Ferroul-Montgaillard, ancien vicaire général, chanoine honoraire de Carcassonne. Tome II. In-8 de 23 feuilles, plus 2 lithographies. Impr. de Gauthier, à Lons-le-Saunier.

238. — *Histoire des biens communaux en France*, depuis leur origine jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par Arm. Rivière. Paris, Durand, in-8 de 405 pages.

Cet ouvrage, couronné par l'Académie des inscriptions, renferme les matières suivantes : 1re partie. Municipes, curie, honorati. Magistrats municipaux. Obligations des décurions ; décadence de la curie. Acta vel gesta municipalia. Origine des biens municipaux ; ager publicus ; ager vectigalis. Donations, successions, legs ; biens confisqués des décurions ; location et pécule des esclaves ; vectigalia, Administration de ces biens. Dépopulation de l'empire. — 2e partie. Restauration du régime municipal ; sénats gallo-romains. Persistance du régime municipal romain jusqu'au XIVe siècle. Puissance épiscopale. Des monastères dans leurs rapports avec le régime municipal. Féodalité. Des biens municipaux après l'invasion. Des biens ecclésiastiques ; intervention des municipalités et des fidèles laïques dans leur administration. Biens communaux au XIe siècle. — 3e partie. Réveil du régime municipal : Révolution communale. Municipalités jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Communautés d'hommes de poeste. Communes jurées. Des biens communaux de ces diverses associations et de leur administration.

239. — *Histoire de Cléry*, par Emmanuel de Torquat, chanoine honoraire d'Orléans, etc. Petit in-8 de 6 feuilles 3/4. Impr. de Jacob, à Orléans.

240. — *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon* et de la crypte de Saint-Jean à Gand, par A. van Zokeren. Gand, Hebbelynck, 1855, in-4.

Histoire de l'une des plus anciennes et des plus remarquables abbayes de la Belgique, accompagnée de 36 planches d'archéologie et d'un grand nombre de pièces justificatives commençant au XI^e^ siècle. Dans une seconde partie du même volume l'auteur a donné, en 2000 articles environ, l'analyse des principaux titres de l'abbaye de Saint-Bavon, depuis le VII^e^ siècle jusqu'à l'année 1563.

241. — *L'église et l'empire romain au IV^e^ siècle;* par Albert de Broglie. Tomes I et II. Deux volumes in-8. Paris, Didier (14—00).

242. — *Les abbés de Saint-Bertin*, d'après les anciens monuments de ce monastère; par M. Henri de Laplane. In-8 de 45 feuilles, plus 5 pl. Imp. de Fleury-Lemaire, à Saint-Omer.

Seconde et dernière partie. (1450-1791.) Publication de la Société des *Antiquaires de la Morinie.*

243. — *Les monuments de l'histoire de France.* Catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure, relatives à l'histoire de la France et des Français; par M. Hennin. Tome I^er^. Introduction. In-8 de 28 feuilles. Paris, Delion.

244. — *Notice historique et descriptive sur l'église Sainte-Croix d'Oloron* (Basses-Pyrénées); par M. l'abbé Menjoulet, archiprêtre d'Oloron, curé de Sainte-Croix. In-8 de 3 feuilles. Imp. de Lapeyrette, à Oloron.

245. — *Origines et bases de l'histoire de Lyon*, ou diplômes, chartes, bulles, lois, arrêts, règlements des corps de métiers, testaments et autres actes authentiques concernant les annales lyonnaises. Publiés au nom de l'administration municipale. Du II^e^ au XIV^e^ siècle. Grand in-4 de 27 feuilles 1/2, plus un frontispice, 18 planches et un plan de Lyon antique. Imp. de Vingtrinier, à Lyon, pub. par M. Monfalcon, bibliothécaire de la ville.

246. — *Vie de Maupertuis;* par L. Angliviel de la Beaumelle. Ouvrage posthume. Suivi de : *Lettres inédites de Frédéric le Grand et de Maupertuis.* Avec des notes et un appendice. In-18 de 14 feuilles. Paris, Ledoyen; Meyrueis (3 fr. 50).

247. — *Alphabet de la mort, de Hans Holbein*, entouré de bordures du XVI^e^ siècle et suivi d'anciens poëmes sur le sujet des trois morts et des trois vifs; publié d'après les manuscrits, par A. de Montaiglon.

Paris, Edwin Tross, in-8°, imp. Didot. — L'alfabeto della morte di H. Holbein; id., ibid. — The celebrated Hans Holbein's alphabet of death; id., ibid. (12 fr. 50 à 100 fr., suivant les exemplaires.)

Holbein a dessiné pour l'imprimerie, dans sa jeunesse, un alphabet de lettres ornées dont les sujets sont empruntés aux scènes de la danse macabre et qui sont admirables de style, de finesse et de vigueur. Le commerce en faisait des copies (ou des contrefaçons) dès l'an 1526. Cependant ces lettres ont été peu employées. Un habile graveur de Göttingen, M. H. Loedel, en a refait les bois avec une exactitude qu'on dit parfaite et les a publiés en 1849, à Cologne, sous ce titre : « Des mahlers H. Holbein Todtentanz-Alphabet. » Ce sont les bois mêmes de M. Loedel, dont M. Edwin Tross vient de faire le principal motif du petit volume annoncé ici. Chaque bois est accompagné d'une sentence latine et d'un quatrain du XVI^e^ siècle (français, italien ou anglais, suivant l'édition), et chaque page est entourée d'un encadrement tiré des Heures de Simon Vostre. Ainsi, l'œuvre entière est un spécimen de l'art typographique du XVI^e^ siècle, disposé, par les éditeurs, avec le meilleur goût et beaucoup de savoir.

248. — *Paris im dreizehnten Jahrhunderte;* von Anton Springer. (Paris au XIII^e^ siècle, par A. Springer.) Leipsig, Hirzel; in-12 de 148 pages et un plan (4 fr.).

Petit travail intéressant dans lequel un savant allemand a groupé, d'un coup d'œil très-sûr, les principaux renseignements que nous possédons sur le Paris du siècle de saint Louis, sur le nombre de ses habitants, ses richesses, ses couvents et ses églises, son Université, ses magistrats, ses artistes, ses fêtes publiques, et sur les mille curiosités de son histoire. Tout cela est rapide, pittoresque, et appuyé d'environ trois cents notes prises dans les poëmes du moyen âge, dans les chartes et dans les meilleurs travaux modernes que l'on ait sur Paris. L'auteur, en commençant, compare Paris à la Rome antique, et rappelant les paroles de deux empereurs d'Allemagne, Sigismond et Charles-Quint, pour qui Paris semblait être un monde plutôt qu'une ville, il ajoute que « la se trouve le cœur de la vie moderne, le point central où tendent les fils de millions d'existences lointaines, et où, si l'on écoute, on entend distinctement battre les pulsations du temps. »

H.-L. B.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation,
rue de Vaugirard, 9.